

Emil Kunze, *Drei Bronzen der Sammlung Helene Stathatos*

Léon Lacroix

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lacroix Léon. Emil Kunze, *Drei Bronzen der Sammlung Helene Stathatos*. In: L'antiquité classique, Tome 23, fasc. 2, 1954. pp. 570-571;

[https://www.persee.fr/doc/antiq\\_0770-2817\\_1954\\_num\\_23\\_2\\_3248\\_t1\\_0570\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1954_num_23_2_3248_t1_0570_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 18/12/2018

lots qui proviennent tous deux de la Thessalie. Dans le premier lot, on remarquera un diadème orné d'une figurine d'Éros (n° 217), un collier à *λογχία* (n° 218), et des plaques d'or travaillées au repoussé (n°s 228 à 231). Le second lot comprenait 44 pièces ; 35 font partie de la collection Stathatos, tandis que les 9 autres ont été acquises par le Musée Bénaki. Signalons dans ce lot le naiskos, déjà étudié par P. Amandry dans les *Studi della Seta* (n° 232), une série de médaillons ornés d'un buste d'Artémis ou d'Aphrodite (n°s 233 à 235), un collier à *ἀμφορείς* (n° 252), des anneaux garnis de têtes de taureau (n°s 253 et 254), des bracelets serpentiformes (n°s 255 à 263), un diadème (n° 264) et des plaques de ceintures (n°s 265 et 266). Les bijoux de l'époque hellénistique ont probablement été fabriqués en Macédoine, en sorte que la collection Hélène Stathatos offre, pour l'étude de la bijouterie et de l'orfèvrerie macédoniennes, un ensemble dont il serait difficile de trouver ailleurs l'équivalent.

A maintes reprises, P. Amandry s'est heurté à de grandes difficultés pour arriver à déterminer les conditions dans lesquelles les objets ont été découverts. Les allégations des marchands sont suspectes et peuvent rarement être contrôlées. On a tenté de joindre au second lot de bijoux hellénistiques des monnaies qui ne faisaient pas partie de la trouvaille et des médaillons qui sont maintenant passés dans des collections américaines. Mais P. Amandry écarte prudemment ces documents. Il fait même observer qu'un lot, formé de médaillons et de bracelets, « se classe malaisément dans l'orfèvrerie antique » (p. 105).

L'intérêt de la collection Hélène Stathatos serait sans doute accru si la provenance des objets et les conditions de leur découverte pouvaient être établies avec plus d'exactitude. Mais la vigilance de M<sup>me</sup> Stathatos a permis de regrouper des pièces qui avaient été introduites séparément dans le commerce des antiquités et de reconstituer ainsi plusieurs lots importants. Elle a permis aussi de recueillir de précieuses indications sur l'origine de ces différents lots. On rendra un juste hommage à M<sup>me</sup> Stathatos en reconnaissant qu'elle sait unir à son goût pour les œuvres d'art des préoccupations scientifiques que l'on ne rencontre pas toujours chez les collectionneurs. Mais on doit la louer aussi de la générosité dont elle fait preuve en autorisant la publication des trésors qu'elle a accumulés et de la perspicacité que révèle le choix des savants auxquels elle a confié cette publication. Léon LACROIX.

Emil KUNZE, *Drei Bronzen der Sammlung Helene Stathatos*. Berlin, W. de Gruyter, 1953. 1 vol. in-4°, 40 pp., 12 figg. et 7 pll. h. t. (109. WINCKELMANNSPROGRAMM.) Prix : 28 DM.

E. Kunze présente trois bronzes remarquables de la collection Hélène Stathatos. Le premier est une statuette d'Hermès. Le dieu,

vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture et coiffé d'un bonnet conique, tient un bélier sous le bras gauche. L'Hermès de la collection Stathatos peut être rapproché de deux bronzes de Boston où le dieu est figuré sous un aspect semblable. Les trois œuvres doivent provenir d'un même centre de production, vraisemblablement situé dans le nord-est du Péloponnèse (Sicyone?). L'Hermès Stathatos, exécuté vers 530, est le plus ancien des trois. Le type devait être repris plus tard par Onatas, dans une statue décrite par Pausanias (V, 27, 8).

Contrairement aux conventions de la statuaire archaïque, Hermès avance la jambe droite, non la gauche; en outre, le haut du corps est animé d'un léger mouvement vers la droite du personnage. Ces particularités pourraient se justifier si la statuette faisait partie d'un groupe. La triade samienne à laquelle E. Kunze fait allusion (reproduite par Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 547, fig. 182) ne peut évidemment nous apprendre grand'chose sur la question. Une monnaie atteste qu'il existait à Sicyone une triade où un Hermès criophore (?) apparaissait entre deux divinités féminines (Svoronos, *Journal d'archéol. num.*, 16, 1914, pp. 71 ss.), mais le criophore de Sicyone était d'un type différent: il tenait l'animal sur les épaules.

La seconde œuvre étudiée par E. Kunze est une statuette de jeune homme. Cette statuette, quelque peu endommagée par un nettoyage brutal, se rattache à l'art du Parthénon. Elle doit avoir été exécutée aux environs de 440 et elle offre un bel exemple des rythmes chers à la sculpture classique: au mouvement de la jambe gauche fléchie répond le mouvement du bras droit, tandis que le bras gauche, en partie recouvert par la chlamyde, pend le long du corps. Ce « chiasme » se retrouve aussi bien dans la statuaire que sur des reliefs, des vases ou des monnaies. E. Kunze le signale en particulier dans les images des dieux-fleuves qui ornent les monnaies de Sélinonte et de Pandosia. Mais il se montre peu favorable aux théories de Ph. Lehmann, qui tentait de reconnaître sur ces monnaies des copies de statues; il critique les rapprochements proposés par l'archéologue américaine et les conclusions qu'elle cherchait à en tirer (p. 30, n. 39; cf. mon compte rendu du livre de Ph. Lehmann dans *L'Antiquité classique*, 16, 1947, pp. 433 ss.).

Le troisième bronze de la collection Stathatos figure une biche aux aguets. L'attitude de l'animal est rendue avec une surprenante fidélité. L'œuvre, remarquablement conservée, se situe vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle; elle pourrait avoir servi d'ex-voto dans un sanctuaire d'Artémis.

La publication d'E. Kunze est illustrée d'excellentes photographies. Notons que les trois bronzes ont été reproduits également, avec d'autres pièces de la collection, dans l'ouvrage de P. Amandry analysé dans le précédent compte rendu, Léon LACROIX.